

Rhône Philatélie

TOUT LE MONDE DU TIMBRE ET DE LA CARTE

1978 - 2023 45 ANS

N° 182 DÉCEMBRE 2023

Thématique: la pharmacie

Les vols du Zeppelin LZ 127

Nouveau: la cartophilie

SPÉCIAL LUXEMBOURG



VOL AÉROPHILATÉLIQUE LA CAQUERELLE - LAUSANNE DE 1924

Commémoration du centenaire 1924-2024



20'247 pièces transportées

Le nombre exact de correspondances (lettres et cartes) transportées par ce vol spécial de poste aérienne fut le suivant: 3'881 recommandés; 4'283 lettres ordinaires; 11'424 cartes postales; 659 imprimés, donc au total 20'247 pièces.

Le pilote qui a effectué le vol La Caquerelle - Lausanne était M. Balenco, de l'Aéro Club de Lausanne. Mais aucune photo ni trace écrite n'ont été retrouvées sur cet aviateur! Concernant le vol et l'avion, retrouvez les informations proposées sur www.rhonephilatelie.ch et www.cpde.ch

Jean-Luc Meusy

La Feuille officielle des PTT du 18 août 1924 indiquait: «...en raison du caractère patriotique de la manifestation, a autorisé un vol postal à destination de Lausanne-Blécherette...».

A l'occasion de l'inauguration du Monument National élevé à la mémoire des soldats situé aux «Rangiers», et du vol spécial Delémont-Lausanne du 31 août 1924, une vignette fut imprimée à 20'000 exemplaires. Elle porte la mention «Timbre aviation 40 ct, Inauguration du Monument National des Rangiers». Un cachet en caoutchouc de 27 mm de diamètre, de couleur violette, a été fabriqué pour l'oblitération des vignettes. Il fut apposé à l'office postal temporaire qui fonctionna à la Caquerelle (Les Rangiers) le 31 août 1924.

La lettre illustrée ici est particulièrement riche. Elle est affranchie avec 4 «vignettes aériennes» différentes: la vignette normale; la vignette avec l'avion de droite manquant; la vignette avec une faible impression; et la vignette sans les traits vers la date du 31 août.

COMMEMORATION
VOL AEROPHILATELIQUE
LA CAQUERELLE - LAUSANNE

1924
2024 **100** ANS

SENTINELLE DES RANGIERS

INAUGURATION DU MONUMENT NATIONAL DES RANGIERS
31 AOUT 1924

POSTE AÉRIENNE
DELÉMONT-LAUSANNE (BLÉCHERETTE)

Sont admis les envois de la poste aux lettres ordinaires et recommandés à destination de la Suisse et de l'étranger.

SURTAXE: 25 Cts. par envoi, en plus de l'affranchissement ordinaire, à couvrir au moyen de timbres de la poste aérienne.

HELVETIA 1 FRANC

L'avion emporte toutes les correspondances livrées à la poste à la Caquerelle (Les Rangiers) jusqu'à 15 h du 31 août

NR N 988